



# Le parcours des résidents, suite à une hospitalisation pour COVID-19

Expertise et Accompagnement lors d'un retour en EHPAD par les IDE MH

Célia RUAULT – IDE MH sur les EHPAD du 93

Juin 2021

# Le dispositif IDE MH

En IDF, existence d'un dispositif d'IDE MH financé par l'ARS IDF.

- Travail en coordination avec les instances, ARS et Cpias IDF (=instance de référence en hygiène).
- Rattachement spécifique à une EOH au sein d'un Groupe Hospitalier support.

→ Projet en cours de déploiement, avec le recrutement de nouvelles IDE MH, afin de couvrir l'ensemble des EHPAD en fonction de leur appartenance aux filières gériatriques en IDF.

**OBJECTIF** : Proposer un accompagnement pérennisé des EHPAD sur un programme spécifique autour d'une

« *Démarche d'évaluation et de Prévention du Risque Infectieux* ».



# Programme d'actions

## Volet PREVENTIF

- Evaluation des circuits = Réalisation d'audits
- Formations des salariés
- Accompagnement pour la réalisation ou la réévaluation du DARI (=Document d'Analyse du Risque Infectieux) et le suivi du programme d'actions. Document OBLIGATOIRE, depuis le 31/12/2018

## Volet CURATIF

- Expertise et accompagnement à distance ou sur site (en fonction des besoins) dans la gestion de phénomène infectieux collectifs



# RETEX :

Cas concret sur les modalités de transfert d'un résident suite à une hospitalisation en MCO pour COVID-19



Mr P. 84 ans, vivant seul au domicile est hospitalisé en MCO le 03/05 pour symptomatologie évocatrice de la COVID-19 conjointe à une décompensation respiratoire. Il a été dépisté à son admission par RT-PCR.

Son résultat est revenu **positif, avec un CT à 15** (soit J0, le 03/05).

Sa prise en charge s'est poursuivie dans le service de soin pour le traitement de sa symptomatologie.

Suite à une évolution favorable, une demande de transfert en EHPAD est réalisée via parcours soins le 22/05 (soit J19) pour une entrée à partir du 27/05 (soit J24).

L'EHPAD souhaite avant l'admission un dépistage de contrôle par RT-PCR.

Le test est réalisé, et revient **positif avec un CT à 39**.

L'EHPAD refuse l'admission de Mr P. malgré les explications des médecins et des recommandations en vigueur\*



# \*Tableau synoptique de déconfinement du Cpias IDF – 2 Mars 2021 : « Procédure de prise en charge d'un patient/ résident COVID-19 »

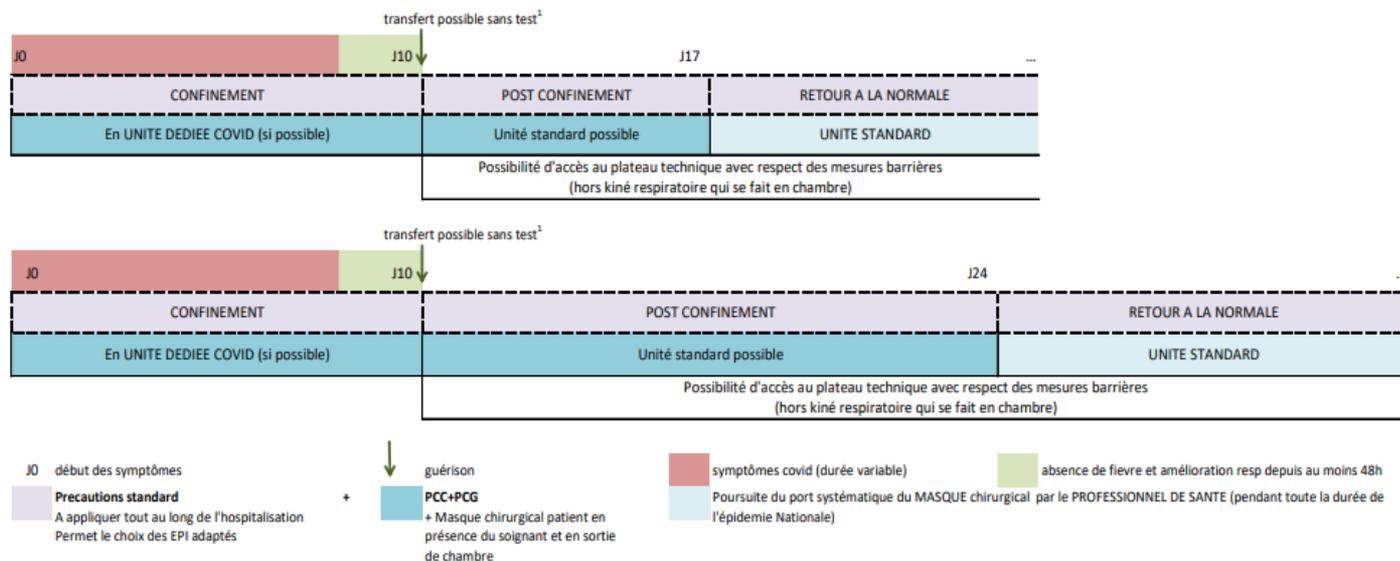


## Prise en charge d'un patient/ résident SYMPTOMATIQUE atteint de Covid-19 à l'hôpital ou en Ehpad quel que soit le variant considéré

Mesures pour le patient selon le statut immunitaire et la forme du Covid

Immunocompétent et pas de forme grave

Immunodéprimé et/ ou forme grave



1. Avis du HCSP du 17 décembre 2020, complémentaire de l'avis du 23 octobre 2020 relatif aux délais de transfert en service de soins de suite et de réadaptation ou en Ehpad et aux durées de maintien des précautions complémentaires d'hygiène chez un patient atteint ou ayant développé une infection à Sars-CoV2



# Expertise et Accompagnement des IDE MH

Dans ce contexte, nos missions peuvent nous permettre en coordination avec l'EOH de faciliter les admissions en EHPAD suite à une hospitalisation pour COVID-19 en service de soins, en s'appuyant sur les recommandations, et afin d'éviter les pertes de chances pour ces résidents.

Lors du transfert, et pour accompagner le résident lors de son parcours en EHPAD nous proposons un accompagnement spécifique aux établissements :

En plus d'un **rappel aux directions des EHPAD (y compris les EHPAD appartenant à un groupe) de ne pas demander lors de l'admission un dépistage systématique pour les « COVID anciens ».**



## ■ A destination de la direction, de l'encadrement et des personnels soignants :

### - Evaluation du retour d'hospitalisation, avec un recueil de données

Date de positivité du RT-PCR ou début de la symptomatologie (=J0) pour déterminer la procédure de prise en charge en retour d'hospitalisation.

Suite à l'évaluation, et en fonction de la période :

### - Définir les modalités de prise en charge

*\*Le résident est à J-16 de son RT-PCR+ = Période de « post-confinement »*

→ Maintient des « Précautions complémentaires de type Contact et Gouttelettes »

*\*Le résident est à J-25 de son RT-PCR+ = Période de « retour à la normale »*

→ Respect des « Précautions standard » et maintient des gestes barrières.

### - Informer les équipes des mesures à mettre en place



## - Formation des équipes

→ **Rappel des « Précautions standard »**, dont HDM, port des EPI et Gestion de l'environnement (bionettoyage, circuits du linge et des déchets)

→ **Focus COVID** : Période d'incubation, de contagiosité et mode de transmission avec un rappel :

- Des « Précautions complémentaires Contact et Gouttelettes » à respecter pour la prise en charge des résidents COVID+

- Sur l'importance de respecter les gestes barrières en contexte de soins et hors soins (temps de pauses) pour prévenir l'apparition du virus, ou en limiter sa propagation le cas échéant.



- **A destination des résidents, des familles et/ou visiteurs :**

Pour les résidents, une éducation thérapeutique permettant une sensibilisation à l'hygiène des mains, et au « bon port du masque » au sein de la structure, lors des visites des proches et lors des sorties à l'extérieur ;

Pour les familles/ visiteurs, lors d'un CVS pour les tenir informés des recommandations en lien avec le contexte sanitaire dans les EHPAD.

Et, de procéder à un rappel des gestes barrières à respecter lors des visites à un proche.

En conclusion, le dispositif des IDE MH déployé en IDF permet d'accompagner les EHPAD afin de les mobiliser sur la prévention et la maîtrise du risque infectieux pour une meilleure sécurité des résidents.

Ce dispositif, qui s'articule autour d'un travail en coordination avec les instances (Cpias, ARS) et l'EOH support est d'autant plus important au vue du contexte sanitaire actuel.

En effet, celui-ci à fait émerger des besoins d'accompagnement plus important en terme de prévention et de maîtrise du risque infectieux, notamment autour de la COVID-19, qui mobilise l'ensemble des thématiques abordées dans la cadre du programme.



## GHT Grand Paris Nord-Est

CHI Robert Ballanger  
Boulevard Robert Ballanger  
93600 Aulnay-sous-Bois  
[www.ch-aulnay.fr](http://www.ch-aulnay.fr)

GHI Le Raincy – Montfermeil  
10 Rue du Général Leclerc  
93370 Montfermeil  
[www.ch-montfermeil.fr](http://www.ch-montfermeil.fr)

CHI André Grégoire  
56 Boulevard de la Boissière  
93100 Montreuil  
[www.chi-andre-gregoire.fr](http://www.chi-andre-gregoire.fr)



GHT Grand Paris Nord-Est



@ght\_gpne1



*Groupement Hospitalier de Territoire*

**Grand Paris Nord-Est**

Aulnay-sous-Bois - Le Raincy-Montfermeil - Montreuil

